

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20- présents titulaires : 18- suffrages exprimés : 18

- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B 2017/76

Le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO, le 12 avoil 2014.

<u>Présents</u>: B. PLANO, H. FORGUES, F. DABEZIES, F. ROYO, A. PIASER, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, J. ABADIE, C. CORREGE, R. LACÔME, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, S. SIMOIS, JC CLARENS, B. FOURCADE, JP. CABOS

Absents excusés: J DEVAUD, N.SALCUNI

<u>Objet</u>: Commune de Lagrange – Programme « Rénovation de l'éclairage public au lotissement la Baysole 2015 » dans le cadre de TEPcv – fonds de concours

Monsieur le Président informe le Bureau du programme de travaux « Rénovation de l'éclairage public au lotissement la Baysole 2015 » engagé par la commune de Lagrange.

Il y a lieu de mettre en place la participation par fonds de concours pour le financement de cette opération.

Le financement de la dépense est assuré de la façon suivante :

- Montant total de la dépense	7 968.95 €	TTC
- Participation de l'Etat au titre de TEPcv	5 312.63 €	
- Participation SDE	664.08 €	
- T.V.A. préfinancée par le SDE	1 328.16 €	
- Participation CCPL	332.04 €	
- Fonds de concours Lagrange	332.04 €	

Le bureau à l'unanimité des membres présents autorise la demande de participation à la commune de Lagrange par fonds de concours du montant suivant : 332.04 €.

Pour copie conforme Le Président

Affichée le

0 4 MAI 2017